EXCELSIOR
TOUTE LE MARDI AUTRICUSTION PERSONNE LA NOVEMBRE 1918 JOURNE SIMONE PERSONNE QUI receva à litre gracieux, un abonement d'un an à EXCELSIOR et servinière dans nos bénéfices de 1919.

IL MUMERE 1918 JOURNE 25 MONNE PERSONNE QUI receva à litre gracieux, un abonement d'un an à EXCELSIOR et servinières dans nos bénéfices de 1919.

IL MUMERE 1918 JOURNE 25 MONNE 25

rt De-

t des

amais

louis-

, sur-

e qui

mais

ection

léter-

tach/

Riches.



LES CONDITIONS TERRITORIALES DE L'ARMISTICE ET LE FRONT LORS DE LA CESSATION DES HOSTILITÉS

La faible partie que les Allemands occupent encore du territoire français, la Belgique et le Luxembourg doivent être évacués. Nous allons occuper l'Alsace-Lorraine et la rive

gauche du Rhin. Nous tiendrons trois têtes de pont : à Cologne, Coblentz et Mayence, et nous avancerons, sur la rive droite, dans un rayon de trente kilomètres au delà.

CESSEZ LE FEU!

Officiel. — L'armistice a été signé hier matin à 5 h. 40. Les hostilités ont été suspendues à 11 heures.

C'EST L'EFFONDREMENT **DU MILITARISME** PRUSSIEN, NOUS A DIT M. PAUL PAINLEVE

Nous apons demandé à M. Paul Pantiené son sentiment sur les grands événements qui se déroulent actuellement. L'ancien président du Conseil a bien voulu écrire pour Excelsior la réponse suivante :

Comment vous décrire la joie immense qui déborde en moi? Songez que les hom-mes de mon age ont vécu toute leur enfance, toute leur jeunesse dans ce rêve que le hideux marché à la Shylock imposé par l'Allemagne à la France en 1871 serait un jour revisé, que l'Alsace-Lorraine nous serait rendue, que nous rejetterions de nos épaules le fardeau du vaincu.

Laissez-moi ajouter que, sans avoir prévu d'aussi foudroyantes péripéties, je n'ai ja-mais douté, même aux plus mauvaises heu-res, du triomphe complet, définitif, de la

France et des nations libres.
En septembre 1914, j'étais de ceux qui, avec Galli, avec Vaillant, réclamaient que Paris fût défendu à outrance; car, eût-il succombé sous les obus, la France se fût redressée dans un sursaut de colère sacrée ; tandis que Paris déshonoré, c'était la France perdue.

Et, en juin dernier, quand les Allemands roulaient au delà de Château-Thierry leurs gros canons de marine, je disais - peut-être vous en souvenez-vous — que la situation, malgré les apparences, était moins grave qu'à la fin de mars, qu'avant quelques se-maines le moment serait venu où les Alliés auraient sur leurs ennemis un avantage définitif

Vous me demandez ce qu'il y a de vrai dans le fait que j'aurais annoncé, en juillet 1917, qu'il n'y aurait plus désormais de grandes offensives et que les Allemands, ainsi prévenus, auraient pu jeter toutes leurs forces sur la Russie et l'écraser. Relisez mon discours, et vous verrez si j'ai rien dit de pareil. Fable également, que le

transport des armées allemandes en Russie: en avril 1917, au début de notre grande offensive de rupture, il y avait 151 divisions allemandes sur le front franco-britannique, et, pendant toute l'année, ce nombre n'a varié que de trois ou quatre unités en plus ou en moins. De plus, le maréchal Haig estime à une cinquantaine le nombre des divisions fraîches venues de Russie pour remplacer sur le front occidental les divisions ennemies fatignées sans compter les hommes mies fatiguées, sans compter les hommes prélevés individuellement du front oriental. La vérité, c'est que l'année 1917 a été, con-formément au plan de Foch et de Pétain et de leurs collègues anglais, une année d'usure continue pour l'ennemi : usure d'effectifs, usure de matériel, usure économique. Et pendant ce temps les programmes de notre haut commandement réalisaient pour l'été 1918 d'innombrables tanks Renauît, d'énormes stocks d'obus asphyxiants, et doublaient notre artillerie lourde, sans parler de l'avia-tion. En un mot la thèse du haut comman-dement, telle que je l'exposais en 1917 aux commissions parlementaires, était la sui-vante : dans l'été 1918, les contingents américains réaliseront la soudure des effectifs ; les Alliés auront déployé toutes leurs res-sources matérielles ; leur supériorité en hommes et en moyens sera définitive et s'accroîtra chaque mois. Ce sera l'heure de nos offensives décisives. Et, en juillet 1917, M. Clemenceau, alors président de la commission de l'armée du Sénat, appuyait cette, politique militaire d'une de ces formules concises qui lui sont familières : « Il s'agit de tenir un an : dans un an, nous aurons un million d'Américains sur le front. » En mars 1918, les Américains étaient en

retard, et cela nous a valu des semaines d'angoisses ; on a pu craindre un moment que notre grande offensive dut être retardée jusqu'en 1919, et cela au prix de quels dommages et quelles souffrances ! Mais, par un prodigieux effort, les Américains ont triplé les étapes, et le 18 juillet dernier Foch pouvait commencer ces puissantes et merveilleuses attaques qui s'enchainaient avec une sorte de rigueur géométrique, inexorable, et, combinées avec l'épuisement de l'ennemi, avec la défaillance de la Bulgarie et de ses autres alliés, aboutissaient à la ruine totale et définitive de la puissance militaire allemande. En un mot, la période militaire allemande. La période qui sé-pare l'été 1917 de l'été 1918 a été une an-

née de préparation des victoires décisives. Oui, et une période ingrate ; elle a exigé des chefs, qui ont su être patients tant qu'il le fallait, un véritable stoïcisme. Notamment, après le triomphe des bolcheviks, il y avait tant de raisons puissantes qui militaient en faveur d'une initiative immédiate des opérations! Mais un précepte domi-nait la stratégie française : ne pas entreprendre d'offensive illimitée avant d'être sûr de garder indéfiniment la supériorité sur l'ennemi. Voyez ce qu'il est advenu de Ludendorff et de son kaiser pour avoir transgressé ce précepte. L'ennemi a joué son va-tout, il a creusé vers Amiens, vers Paris, des poches inquiétantes. Mais, quand l'heure fut venue, quelle réplique que celle de nos tanks sur les flancs exposés et non fortifiés de l'envahisseur! La logique, la mesure, la claire vision de la stratégie française ont vaincu le monstrueux orgueil de la stratégie germanique. Et c'était vraiment un triomphe du génie français que nous célébrions tout à l'heure, en ac-clamant le nom de Foch, aux accents de la Marseillaise, triomphe libérateur que l'avenir admirera tant qu'il y aura des hommes.

Paul PAINLEVE.

LES CONDITIONS DE L'ARMISTICE

Entre le maréchal Foch, commandant en chef les armées Entre le maréchal Foch, commandant en chef les armées alliées, stipulant au nom des puissances alliées et associées. assisté de l'amiral Weymiss, first sea lord, d'une part ; et M. le secrétaire d'Etat Erzberger, président de la délégation allemande ; M. l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire comte von Oberndorff ; M. le général d'état-major von Winterfeldt ; M. le capitaine de vaisseau Vanselow, munis de pouvoirs réguliers et agissant avec l'agrément du chance-lier allemand d'autre part : il a été conclu un armistice aux tier allemand, d'autre part ; il a été conclu un armistice aux conditions suivantes

A. - Conditions de l'armistice conclu avec l'Allemagne sur le front d'Occident.

1º Cessation des hostilités, sur terre et dans les airs, six heures après la signature de l'armistice.
2º Evacuation immédiate des pays envahis : Belgique, France, Luxembourg — ainsi que l'Alsace-Lorraine, — réglée de manière à être réalisée dans un délai de quinze jours à dater de la signature de l'armistice. Les travaces lleurs à dater de la signature de l'armistice. dater de la signature de l'armistice. Les troupes allemandes qui n'auraient pas évacué les territoires prévus dans les délais fixés seront faites prisonnières de guerre. L'occupation par l'ensemble des troupes alliées et des Etats-Unis suivra dans ces pays la marche de l'évacuation.

3° Rapatriement commençant immédiatement et devant être terniné dans un délai de quinze jours de tous les habitants des naus énumérés ei dessus (u commençat les atages et les tants des naus énumérés ei dessus (u commençat les atages et les

tants des pays énumérés ci-dessus (y compris les otages et les

tants des pays enumeres ci-dessus (y compris les otages et les prévenus ou condamnés).

4° Abandon par les armées allemandes du matériel de guerre suivant en bon état : 5.000 canons (dont 2.500 lourds et 2.500 de campagne) ; 25.000 mitrailleuses ; 3.000 minenwerfer ; 1.700 avions de chasse et de bombardement.

En premier lieu, tous les D. 7 et tous les avions de bombardement de muit à livrer sur place.

5° Evacuation des pays de la rive gauche du Rhin par les armées allemandes. Les pays de la rive gauche du Rhin seront administrés par les autorités locales, sous le contrôle des troupes d'occupation des Alliés et des Etats-Unis. Les troupes

troupes d'occupation des Alliés et des Etats-Unis. Les troupes des Alliés et des Etats-Unis assureront l'occupation de ces pays par des garnisons tenant les principaux points de passage du Rhin (Mayence, Coblentz, Cologne), avec en ces points des têtes de pont de 30 kilomètres de rayon, sur la rive droite— et des garnisons tenant également des points stratégiques de

Une zone neutre sera réservée sur la rive droite du Rhin, entre le fleuve et une ligne tracée parallèlement aux têtes de pont et au fleuve, et à 10 kilomètres de distance depuis la frontière de Hollande jusqu'à la frontière de la Suisse. L'évacuation par l'ennemi des pays du Rhin (rive gauche et rive droite) sera réglée de façon à être réalisée dans un délai de seize nouveaux jours, soit trente et un jours après la signature de l'armistice.

6° Dans tous les territoires évacués par l'ennemi, toute éva-cuation des habitants sera interdite ; il ne sera apporté aucun dommage ou préjudice à la personne ou à la propriété des habitants. Personne ne sera poursuivi pour délit de partici-pation à des mesures de guerre antérieures à la signature de l'armistice. Il ne sera fait aucune destruction d'aucune sorte. Les installations militaires de toute nature seront livrées intactes; de même les approvisionnements militaires, vivres, munitions, équipements, qui n'auront pas été emportés dans les délais d'évacuation fixés, les dépôts de vivres pour la population civile, bétail, etc., devront être laissés sur place. Il ne

sera pris aucune mesure générale ou d'ordre officiel ayant pour conséquence une dépréciation des établissements industriels ou une réduction dans leur personnel.

7" Les voies et moyens de communication de toute nature : voies ferrées, voies navigables, routes, ponts, télégraphes, téléphones, ne devont être l'objet d'aucune détérioration. Tout le personnel civil et militaire actuellement utilisé u sera main personnel civil et militaire actuellement utilisé y sera main-

Il sera livré aux puissances associées : 5.000 machines montées et 150.000 wagons en bon état de roulement et pourvus de tous rechanges et agrès nécessaires, dans des délais dont le détail est fixé à l'annexe n° 2 et dont le total ne devra pas dépasser trente et un jours. Il sera également livré 5.000 camions automobiles en bon état, dans un délai de trente-six

Les chemins de fer d'Alsace-Lorraine, dans un délai de trente et un jours, seront livrés, dotés de tout le personnel et matériel affectés organiquement à ce réseau. En outre, le matériel nécessaire à l'exploitation dans les pays de la rive gauche du Rhin sera laissé sur place.

Tous les approvisionnements en charbon et matières d'en-tretien, en matériel de voies, de signalisation et d'atelier seront laissés sur place ; les approvisionnements seront entretenus par l'Allemagne en ce qui concerne l'exploitation des voies de communication des pays de la rive gauche du Rhin. 8° Le commandement allemand sera tenu de signaler dans

un délai de quarante-huit heures après la signature de l'armistice toutes les mines ou dispositifs à retard agencés sur les territoires évacués par les troupes allemandes et d'en faciliter la recherche et la destruction. Il signalera également toutes les dispositions nuisibles qui auraient pu être prises, telles qu'empoisonnement ou pollution de sources et de puits, etc. Le tout sous peine de représailles.

9° Le droit de réquisition sera exercé par les armées des Alliés et des Etats-Unis dans tous les territoires occupés, sauf pièlement de comptes avec qui de droit

règlement de comptes avec qui de droit. L'entretien des troupes d'occupation des pays du Rhin (non compris l'Alsace-Lorraine) sera à la charge du gouvernement

10° Rapatriement immédiat sans réciprocité, dans des conditions de détail à régler, de tous les prisonniers de guerre. Cette condition annule les conventions antérieures au sujet de l'échange des prisonniers de guerre, y compris celle de juil-let 1918 en cours de ratification.

B. - Dispositions relatives aux frontières orientales de l'Allemagne.

12° Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie avant la guerre de l'Autriche-Hongrie, de la Roumanie, de la Turquie, doivent rentrer immédiatement dans les frontières de l'Allemagne tel-

rentrer immediatement uans les frontières de l'Auemagne let-les qu'elles étaient au 1er août 1914.

Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie avant la guerre de la Russie devront également rentrer dans les frontières de l'Al-lemagne définies comme ci-dessus, dès que les Alliés jugeront le partie de la situation intérieure de ces le moment venu, compte tenu de la situation intérieure de ces

13° Mise en train immédiate de l'évacuation par les trou-pes allemandes et du rappel de tous les instructeurs, prison-niers et agents civils et militaires allemands se trouvant sur les territoires de la Russie dans les limites du 1er août 1914. 14 Cessation immédiate par les troupes allemandes de toute réquisition, saisie ou mesures coercitives en vue de se

pricurer des ressources à destination de l'Allemagne, en Rou-manie et en Russie (dans leurs limites du 1^{er} août 1914). 15° Renonciation aux traités de Bucarest et de Brest-Litovsk et traités complémentaires. 16° Les Alliés auront libre accès aux territoires évacués par

les Allemands sur les frontières orientales soit par Dantzig, soit par la Vistule, afin de pouvoir ravitailler les populations et dans le but de maintenir l'ordre.

C. - Dans l'Afrique orientale.

17° Evacuation de toutes les forces allemandes opérant dans l'Afrique orientale dans un délai réglé par les Alliés.

D. - Clauses générales.

18° Rapatriement sans réciprocité, dans le délai maximum d'un mois, dans des conditions de détail à fixer, de tous internés civils, y compris lés otages, les prévenus ou condamnés appartenant à des puissances alliées autres que celles énumérées à l'article III.

E. - Clauses financières.

19° Sous réserve de toute revendication et réclamation ultérieure de la part des Alliés et des Etats-Unis :

Réparation des dommages.
Réparation des dommages.
Pendant la durée de l'armistice, il ne sera rien distrait par l'ennemi des valeurs publiques pouvant servir aux Alliés de gage pour le recouvrement des réparations.
Restitution immédiate de l'encaisse de la Banque nationale de Belgique et, en général, remise immédiate de tous documents, espèces, valeurs (mobilières et fiduciaires avec le matéments, espèces, valeurs (mobilières et fiduciaires avec le matéments), touchent que intérêts publics et privés dans riel d'émission), touchant aux intérêts publics et privés dans

Restitution de l'or russe ou roumain pris par les Allemands ou remis par eux. Cet or sera pris en charge par les Alliés jusqu'à la signature de la paix.

F. - Clauses navales.

20° Cessation immédiate de toute hostilité sur mer, et indication précise de l'emplacement et des mouvements des bâtiments allemands. Avis donné aux neutres de la liberté concédée à la navigation des marines de guerre et de commerce des puissances alliées et associées dans toutes les eaux territoriales sans soulever de question de neutralité.

21° Restitution, sans réciprocité, de tous les prisonniers de guerre des marines de guerre et de commerce des puissances alliées ou associées au pouvoir des Allemands.

22° Livraison aux Alliés et aux Etats-Unis de tous les

sous-marins (y compris tous les croiseurs sous-marins et tous les mouilleurs de mines) actuellement existants avec leurs armement et équipement complets dans les ports désignés par les Alliés et les Etats-Unis. Ceux qui ne peuvent pas prendre la mer seront désarmés de personnel et de matériel, et ils devront rester sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis. Les sous-marins qui sont prêts pour la mer seront préparés à quitter les ports allemands aussitôt que des ordres seront reçus par T. S. F. pour leur voyage au port désigné de la livraison, et le reste le plus tôt possible. Les conditions de cet article seront réalisées dans un délai de quatorze jours après la signature de l'ormitaire. après la signature de l'armistice.

23° Les navires de guerre de surface allemands qui seront désignés par les Alliés et les Etats-Unis seront immédiatement désarmés puis internés dans des ports neutres, ou, à leur défaut, dans des ports alliés désignés par les Alliés et les Etats-Unis. Ils y demeureront sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis, des détachements de garde étant seuls laissés à bord. La désignation des Alliés portera sur :

6 croiseurs de bataille;

10 cuirassés d'escadre (8 eroiseurs légers dont 2 mouilleurs

de mines);
50 destroyers des types les plus récents.
Tous les autres navires de guerre de surface (y compris ceux de rivière) devront être réunis et complètement désarmés dans les bases navales allemandes désignées par les Alliés et les Etats-Unis, et y être placés sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis. L'armement militaire de tous les navires de la flotte auxiliaire sera débarqué. Tous les vaisseaux désignés pour être internés seront prêts à quitter les

navires de la flotte auxiliaire sera débarqué. Tous les vaisseaux désignés pour être internés seront prêts à quitter les
ports allemands sept jours après la signature de l'armistice.
On donnera par T. S. F. la direction pour le voyage.
24° Droit pour les Alliés et les Etats-Unis, en dehors des
eaux territoriales allemandes, de draguer tous les champs
de mines et de détruire les obstructions placées par l'Allemagne dont l'emplacement devra leur être indiqué.
25° Libre entrée et sortie de la Baltique pour les marines
de guerre et de commerce des puissances alliées et associées
assurées par l'occupation de tous les ports, ouvrages, batteries
et défenses de tout ordre allemands, dans toutes les passes
allant du Cattégat à la Baltique, et par le dragage et la
destruction de toutes mines ou obstructions dans et hors les
eaux territoriales allemandes dont les plans et emplacements eaux territoriales allemandes dont les plans et emplacements exacts seront fournis par l'Allemagne, qui ne pourra soulever

aucune question de neutralité. 26° Maintien du blocus des puissances alliées et associées dans les conditions actuelles — les navires de commerce allemands trouvés en mer restant sujets à capture. Les Alliés et les Etats-Unis envisagent le ravitaillement de l'Allemagne pendant l'armistice dans la mesure reconnue nécessaire. 27° Groupement et immobilisation dans les bases allemandes désignées par les Alliés et les Etats-Unis de toutes

les forces aériennes. 28° Abandon par l'Allemagne, sur place et intacts, de tout le matériel de port et de navigation fluviale, de tous les navires de commerce, remorqueurs, chalands, de tous les appareils, matériel et approvisionnements d'aéronautique maritime, tou-

tes armes, appareils, approvisionnements de toute nature en évacuant la côte et les ports belges.

29° Evacuation de tous les ports de la mer Noire par l'Allemagne, et remise aux Alliés et aux Etats-Unis de tous les bâtiments de guerre russes saisis par les Allemands dans la mer Noire, — libération de tous les navires de commerce neutres saisis — remise de tout le matériel de guerre ou autre saisi dans ces ports — et abandon du matériel allemand énuméré à la clause 28.

30° Restitution, sans réciprocité, dans des ports désignés par les Alliés et les Etats-Unis, de tous les navires de commerce appartenant aux puissances alliées et associées, actuel-lement au pouvoir de l'Allemagne.

31º Interdiction de toute destruction de navires ou de

matériel avant évacuation, livraison ou restitution.

32° Le gouvernement allemand notifiera formellement à tous les gouvernements neutres et en particulier aux gouver-nements de Norvège, de Suède, du Danemark et de la Hollande, que toutes les restrictions imposées au trafic de leurs bâti-ments avec les puissances alliées ou associées soit par le gou-vernement allemand lui-même, soit par des entreprises allemandes privées, soit en retour de concessions définies comme l'exportation de matériaux, de constructions navales ou non, sont immédiatement annulées.

33° Aucun transfert de navires marchands allemands de toute espèce sous un pavillon neutre quelconque ne pourra avoir lieu après la signature de l'armistice.

G. - Durée de l'armistice.

34° La durée de l'armistice est fixée à trente-six jours avec faculté de prolongation. Au cours de cette durée l'armistice peut, si les clauses ne sont pas exécutées, être dénoncé par l'une des parties contractantes, qui devra en donner le préavis quarante-huit heures à l'avance. Il est entendu que l'exécution des articles 3 et 28 ne donnera lieu à dénonciation de l'armistice pour insuffiguee d'exécution des leur les délicies. l'armistice pour insuffisance d'exécution dans les délais voulus, que dans le cas d'une exécution mal intentionnée. Pour assurer dans les meilleures conditions l'exécution de la présente convention, le principe d'une commission d'armistice internationale permanente est admis. Cette commission fonc-tionnera sous la haute autorité du commandement en chef militaire et naval des armées alliées.

Le présent armistice a été signé le 11 novembre 1918 à 5 heures (cinq heures) heure française.

Signé : Foch, Weymiss, amiral. Erzberger, Oberndorff, Winterfeldt, Vanselow.

A L'ALLEMAGNE PAR LES CONDITIONS DE L'ARMISTIGE

L'Allemagne, à la veille de l'armistice, avait encore en ligne sur le front occidental 200 divisions. 30 occupaient le secteur de Belgique, 120 étaient massées entre Tournai et Metz, et 50 tenaient les positions situées au voisinage de la frontière d'Alsee a Lorraine. d'Alsace-Lorraine.

Co

pai

do

me

qui

sac

par

pie

et

Be

Pag Sec

rés

888

die

pu

pretio

me COL

pai

bar

Les forces allemandes, en mars 1918, au moment de la ruée ennemie contre nos alliés anglais, comprenaient en tout et pour tout 241 divisions, forces auxquelles il faut ajouter que ques bataillons de skieurs, de chasseurs et de cyclistes, 17 bataillons d'assaut et quelques unités de landsturm destinces seulement à des services d'ar-rière. Sur ces 241 divisions, 210 furent massées en France ; elles n'étaient constituées que d'hommes bien entraînés et groupés en régiments d'élite. Une vingtaine de divisions formées d'éléments médiocres restaient immobilisées en Russie, tandis que 8 divisions étaient chargées de maintenir l'ordre en Roumanie.

Les 210 divisions allemandes du front occidental subirent en 1918 des pertes effroyables. Fortes alors de 2.500,000 hommes, dont 1.700,000 fantassins, elles ne purent maintenir leurs effectifs que par l'incorporation de tous les ouvriers ou blessés recupérables. De plus en plus décimées, elles ne réussirent à se reconstituer en septembre que grâce à l'arrivée de la classe 1920. Actuellement ces divisions, bien serve parantées par controller qu'au bien que remaniées, ne sont plus qu'au nombre de 200, mais leurs effectifs sont si réduits qu'ils ne correspondent plus qu'à ceux de 150 divisions normales, c'est-à-dirent qu'elles ne comptent plus que 1 million 200,000 fantassins.

Ce sont ces unités amoindries et démoralisées que le commandement allemand doit retirer de France, de Belgique et d'Al-sace-Lorraine dans un délai de deux semaines et ramener à l'est du Rhin.

Au moment de son offensive de printemps, l'armée allemande possédait sur le front occidental 1.890 batteries de 77, soit 7.560 canons, et 5.040 obusiers légers. Nos ennemis avaient, en outre, rassemblé en France 2.000 batteries lourdes, dont 180 à grande puissance, ce qui représentait ap-proximativement 4.500 pièces en comptant les bouches à feu autrichiennes. Sur cet ensemble d'environ 17.000 pièces, près de ensemble d'environ 17.000 pièces, près de 7.000 sont tombées entre les mains des Alliés. Comme nos ennemis doivent nous livrer immédiatement 5.000 pièces, tout d'abord de gros calibre, l'Allemagne ne possédera plus que 3.000 canons ou obusiers, le reste ayant été mis hors d'usage dans les batailles des deux mois derniers.

Les Allemands avaient à leur service, en mars 1918, 10.000 minenverfer légers, moyens ou lourds. Ils en ont perdu 4.000 de toutes façons au cours des divers combats de cette année. La remise de 3.000 de ces engins à l'Entente ne laissera revenir au delà du Rhin que 3.000 unités de la triste invention teutonne.

Les pertes subies par nos ennemis en mitrailleuses et l'obligation où les Allemands se trouvent de nous en remettre 30.000 laissent l'Allemagne pour ainsi dire démunie de ces armes.

Enfin, le grand état-major allemand avait à sa disposition 2.500 avions répartis en 273 escadrilles, dont 100 réservées au réglage d'artillerie, 80 à l'observation, 30 pour le combat, 40 pour la chasse et 23 pour le bombardement. Comme 1.700 appareils, dont tous les gothas, doivent être remis aux Alliés, l'Allemagne ne possédera plus, à proprement parler, de flotte aé-

Du fait de l'armistice, l'Allemagne voit aussi sa flotte de guerre fortement réduite, surtout en ce qui concerne les sous-marins. L'Empire avait rassemblé pour la guerre 20 dreadnoughts, 6 croiseurs de bataille, 28 cuirassés de ligne, 9 croiseurs armés, 6 gros croiseurs protégés, 41 petits croiseurs protégés, 4 croiseurs non protégés, 2 poseurs de mines, 6 canonnières, 164 destroyers, 45 petits torpilleurs et une dizaine d'autres bâtiments secondaires. Au cours des hostilités, l'Allemagne a perdu 7 cui-rassés, 3 croiseurs de bataille, 25 croiseurs de tous types, 70 destroyers ou torpilleurs. La remise de 8 croiseurs légers et de 6 dreadnoughts à l'Entente ne diminue pas considérablement la puissance de sa flotte de surface. Par contre, la livraison des sous-marins met nos ennemis dans l'impossibilité de recommencer à jamais leur guerre de piraterie.

Grâce aux efforts fournis par ses arse-naux, l'Allemagne avait réussi depuis deux ans à sortir toutes les semaines deux unités sous-marines, ce qui lui a permis de com-penser à peu près les pertes subies. Il y a deux mois, nos ennemis avaient en service ou en réparation 200 sous-marins, dont 50 destinés à la pose des mines, 50 chargés de la défense des côtes, et 100 utilisés pour le torpillage des navires de l'Entente ou des neutres ; 40 de ceux-ci jaugeaient au moins 1.000 tonnes, quelques-uns dépassant 2.000 tonnes ou atteignant 4.000 tonnes, avecun rayon d'action de plus de 10.000 kilo-

d'abord, presque inaperçue.

Oui, c'était un enterrement : celui de la Guerre! C'était un grand mariage : :les noces de la Paix!

Et, tandis que vibraient bourdons, cloches

et campanes, que frémissaient et hurlaient

d'aise les canons, une floraison magique

s'épanouissait à toutes les fenêtres émer-

clamaient la Marseillaise. A toutes les bou-tonnières, aux chapeaux, s'étalaient, en co-

Les marchandes de fleurs saccageaient

elles-mêmes leurs éventaires, et distri-buaient à profusion, aux poilus, leurs

chrysanthèmes. De l'imposant autobus à la baladeuse du père Crainquebille, tous les véhicules étaient pavoisés. Et, sur cette belle estampe qui évoquait les plus glo-

rieuses physionomies morales de la Cité, le soleil, rallié à la cause des Alliés, pou-

L'enthousiasme

Les deux grands centres des manifesta-

tions de la journée ont été la place de la République et celle de la Concorde. De l'une à l'autre, la foule déferlait, jetant des cris

Les boulevards sont à ce point envahis

irculent interminablement. Sur tous les

véhicules pavoisés, des grappes humai-nes sont accrochées et ne tiennent que par

Place de la République, les soldats alliés

s'embrassent, fraternisent; des soldats américains sont portés en triomphe. Chaque allié, du reste, a sa part. Dans les cafés. aux terrasses et à l'intérieur, sur

le trottoir, au milieu des groupes compacts, des voix vigoureuses ont entonné la Marseillaise et le Chant du départ.

LES FÉLICITATIONS OFFICIELLES

Le président de la République a adressé à M. Georges Clemenceau, président du

Conseil, ministre de la Guerre, la lettre

adresser à vous-même et vous prier aussi de transmettre au maréchal Foch, com-

mandant en chef des armées alliées; au

général Pétain, commandant en chef de l'armée française ; à tous les généraux, of-ficiers, sous-officiers et soldats l'expres-

sion de ma reconnaissance et de mon admi-

Mon cher président,

11 novembre 1918.

droyait dans la brume légère.

des prodiges d'équilibre.

suivante:

cardes, les chères couleurs nationales.

Il était 11 heures.

terrement!

DERNIÈRE HEURE

HEURES

Opéra. — Reprise de Monna Vanna, avec Mile Marthe Chepal.

TOUS LES SOIRS, A 8 H. 30 -La Revue Anglo-Franco-Américaine ZIG-ZAG!

THÉATRES

de M. Albert de Courville de l'Hippodrome de Londre FOLIES-BERGERE avec SHIRLEY KELLOGG, DAPHNE POLLARD, FRED HITCHEN

et les 80 ANGLAISES DU BEAUTY CHORUS SAMEDI et DIMANCHE MATINEE

TOUTES LES NOUVEAUTÉS -ANGLAISES ET AMERICAINES

L'OLYMPIA LE PREMIER DE NOS MUSIC-HALLS Tous les jours

MATINEE ET SOIRÉE - FAUTEUILS depuis 1 Franc -

LA JOURNÉE : MATINEES : Odéon, Antoine, Bouffes-Parisiens,

AU PROGRAMME

AU PROGRAMME

Opéra, 7 h. 30, Monna Vanna.
Comédie-Française, 8 h. 30, Amoureuse.
Opéra-Comique, 8 h. 30, représentation gratuite d'Aireille, les Hymnes alliés.
Odéon, 1 heure, matinée gral.; 7 h. 45, le Sacrifice, Monsieur Pinpin.
Variétés, 8 h. 15, la Dame de Monte-Carlo, opérette, Vaudeville, 8 h. 30, la Revue de Paris.
Gaité-Lyrique, 8 h., la Dame blanche.
Trianon-Lyrique, 8 h., Miss Helyett (Lucy Vauthrin).
Palsis-Royal, 3 h. 30, le Filon.
Châtelet, 8 h., la Course au bonheur.
Réjane, 8 30, Notre image, Réjane, Huguenet, Renouardt Renaissauce. 8 h. 15, Chouquette et son As.
Athénée, 8 30, la Dame de chambre (Charlotte Lysès).
Apollo, 8 30, la Dame de chambre (Charlotte Lysès).
Apollo, 8 30, la Dame de chambre (Charlotte Lysès).
Apollo, 8 30, la Parine joyeuse, op. (Marnac, Brasseur).
Th. Antoine, 8 h. 30, Plus ça change ! Change
Nouv.-Ambigu, 8 h., la Femme et le Pantin.
Boufies-Parisiens, 2 h. 45, Phi-Phi (générale).
Porte-St-Martin, 8 h., Samson.
Sarah-Bernfaraft, 8 h. 15, les Nouveaux Riches.
Gynnase, v b. 30, la Verste toute nue.
Capucines (Gut. 56 40), 8 h. 30, Pif-Paf, revue.
Edouard-VII, 8 h. 30, Daphnis et Chiod.
Scala, 8 l. 15, la Gare regulatrice.
Gd-Guignol, 8 h. 30, le Château de la Mort Lente.

Bounes-Parisiens, 2 h. 45, Phi-Phi (générale).
Porte-St-Martin, 8 h., Samson.
Sarah-Bernhardt, 8 h. 15, les Nouveaux Riches.
Gyunase. 5 h. 30, la Verite toute nue.
Capucines (Gut. 56 40), 8 h. 30, Pi-Paf, revue.
Edouard-VII, 8 h. 30, Daphnis et Chloé.
Scala, 8 n. 15, la Gare régulatrice.
Gd-Guignol, 8 h. 30, le Château de la Mort lente.
Th. Michel, refache.
Arlennia (18 r. Douai) 8 h. 30, Eichtrei revue.

Th. Michel, refache.
Arlequin, (42, r. Doual), 8 h. 30, Fichtre! revue.
L'Abri, 8 h. 30, Au Begvin des dames.
Th. Albert-I°, 8 n. 30, comédies anglaises.
Th. des Acts, 8 h., Monsieur Beulemans à Marseille
Cluny, 8 h. 30, Plumard et Barnabé.
Déjazet, 8 h. 3), le Tampon du Capiston.

SPECTACLES DIVERS Folies-Bergère (Gut. 02-59), 8 h. 30, ls revue Lig-Zag, Olympia (Centr. 44-68), mat., soir. 20 ved. et attract. Casino de Paris, 2 30 et 8 30, (Mistinguett, Chevaller.) Pie qui Chante, 9 h., Pie qui Jase... Band (revue).

CINEMAS

Gaumont-Palace, 8 h. 15, la Bêle enchaînée. Electric, 5, Bd Italiens, 2 à 11 h., Rayon d'or. Panthéon de la Guerre, 148, r.Université, t. l. j., 9 à 4 h

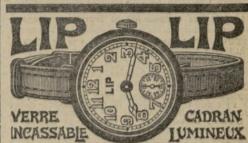
POUDRE MONPELAS PARFUMEUR PARIS

LA DOCUMENTATION SUR LA GUERRE la plus complète et la plus exacte est fournie par la collection d' « Excelsior » depuis août 1914.

Quelques-unes peuvent encore être livrées. Demander conditions spéciales à n. s bureaux.

A DOS AUTO-AJUSTEUR

est en vente dans toutes les bonnes maisons VENTE EN GROS, 48, RUE DE BONDY



En vente chez les bons horlogers Exiger la marque LIP sur le cadran

Nous rappelons à nos lecteurs du front que les coopératives approvisionnées par les Messageries Hachette doivent être à même de leur procurer notre journal sans aucune majoration de prix; il leur suffit d'en remet-tre la commande à la coopérative.

CHAQUE JOUR CHOUCROUTE OU CRUE chez OLIDA, 11. rue Drouot

PIGEON, éditeur, 57, rue Richelieu, Paris

Carte de l'Europe après le traité de paix : 75 c.

— Carte des camps des prisonniers en Allemagne : 75 c. — Incidents franço-allemands depuis 1870 (1 vol.) : 2 fr. 50. — Raemaekers : 100 cartes post. illustr. : 20 fr. — Contre mandat ou timbres.

STELLA-PLAGE PRES PARIS-PLAGE Station balnéaire en voie de création

Du 25 octobre au 20 novembre, mise en vente d'une série de 25 lots, au prix exceptionnel de 500 francs, payables en deux fois. — S'adresser Société STELLA-PLAGE, 30, rue Vignon, Paris. Tél.: Gut. 45.50.

Pourquoi souffrir de L'ESTOMAC?

LA LECTURE DES CONDITIONS DE L'ARMISTICE C'EST UN SPECTACLE ÉMOUVANT ET MAGNIFIQUE PROVOQUE A LA CHAMBRE ET AU SÉNAT QUE LA RUE DE PARIS A OFFERT HIER UN ENTHOUSIASME INDESCRIPTIBLE

Quelle joie! Quel enthousiasme! Et com-bien les mots sont insuffisants pour les | Flandin entonne alors la Marseillaise, que

A l'extérieur, devant les grilles, ce sont les clameurs d'allégresse, les chants patriotiques d'une foule joyeuse. A l'intérieur, c'est la fièvre des grands jours.

A 3 h. 45, les députés regagnent rapidement les parts de la fièvre des grands parts les parts de la fièvre de la

ment leurs places. M. Sharp, lord Derby, le comte Bonin-Longare sont au premier

rang dans la loge diplomatique. Un mouvement. Voici M. Olemenceau, en redingote noir, et ganté de gris. Dans la salle, dans les tribunes, tous les assistants se levent aussitôt, et une magnifique ova-

tion lui est faite. Très ému, le président du Conseil s'ar-rête devant le banc des ministres, et remercie d'un geste de la main droite au front : un geste qui a quelque chose de

militaire.

La parole est à M. le président du Conseil, déclare M. Paul Deschanel.
Messieurs, dit le président du Conseil, il n'y a qu'une manière de reconnaître de tels hommages, venant d'une Assemblée parlementaire, si exagérés qu'ils puissent être. C'est de nous faire les uns aux autres, à cette heure, la promesse de toujours travailler de toutes les forces de notre cœur au bien public!

On applaudit à tout rompre. Sans autre préambule, M. Clemenceau donne lecture des conditions de l'armistice

conclu le lundi 11 novembre 1918, à 5 heures du matin, entre le maréchal Foch, l'ami-Weymiss et les plénipotentiaires de

La lecture de M. Clemenceau, faite d'une voix nette, est hachée par les bravos. Quand, arrivé à la fin, le président du Conseil déclare : « signé : Foch », tous les assistants. debout, applaudissent frénétiquement.

LE SALUT A L'ALSACE = LORRAINE

Le président du conseil poursuit :

— Je cherche vainement ce qu'en pareil moment, après cette lecture devant la Chambre des représentants de la France, je pourrais ajouter.

» Pour moi, cette lecture faite, je me re-procherais d'ajouter une parole, car dans cette grande heure, solennelle et terrible, mon devoir est accompli.

» Un mot seulement : au nom du peuple français, au nom du gouvernement de la République française, le salut de la France une et indivisible à l'Alsace-Lorraine et à la Lor-

raine retrouvées. » Des acclamations enthousiastes accueillent

L'ALLOCUTION DE M. DESCHANEL

- La voilà donc enfin, s'écrie-t-il, l'heure bénie pour laquelle nous vivions depuis quarante-sept ans! - quarante-sept ans pendant lesquels n'a cessé de retentir en nos ames le cri de douleur et de révolte de Gambetta, de Jules Grosjean et des députés d'Alsace-Lorraine, celui de Victor Hugo, La suspension des hostilités d'Edgar Quinet et de Georges Clemenceau quarante-sept ans pendant lesquels l'Al-sace-Lorraine baillonnée n'a cessé de crier vers la France! Un demi-siècle! Et, demain, nous serons à Strasbourg et à Metz! Nulle

parole humaine ne peut égaler ce bonheur! "Et maintenant, Français, inclinons nous pieusement devant les artisans magnifiques du grand œuvre de justice, ceux de 1870 et ceux de 1914. Ceux de 1870 sauvèrent, non l'honneur certes, l'honneur était sauf, j'en atteste les manes des héros de Reichshoffen, de Gravelotte, de Saint-Privat, de Beaumont; Beaumont, où les fils des compagnons de La Fayette viennent de venger Sedan — mais ils sauvèrent l'avenir. Leur résistance a préparé nos victoires.

» Et vous, combattants sublimes de la grande guerre, votre courage surhumain a fait de l'Alsace-Lorraine, aux yeux de l'univers, la personnification même du Droit le retour de nos frères exilés n'est pas seu-lement la revanche nationale : c'est l'apaisement de la conscience humaine et le présage d'un ordre plus haut! ».

Ces paroles sont frénétiquement applau-

La Chambre fait encore une ovation à l'abbé Wetterlé et à M. Georges Weil, députés d'Alsace-Lorraine, qui assistent à la séance dans une tribune. La séance est en-

chantent, debout, tous les assistants.

L'HOMMAGE NATIONAL A CLEMENCEAU ET A FOCH

A la reprise, à 5 h. 15, M. Deschanel donne lecture d'un télégramme qu'il vient de rece-voir de notre consul à Rotterdam, et qui lui fait connaître l'arrivée dans cette ville de M. Inghels, député du Nord, délivré par l'émeute de la prison de Coblentz, où il

était enfermé depuis de longs mois. On applaudit, Puis on aborde la discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, ayant pour objet de décréter que les armées et leurs chefs, le gouvernement, le citoyen Georges Clemenceau et le maréchal

Foch ont bien mérité de la patrie. Finalement, la proposition est votée à l'unanimité des 435 votants.

La Chambre siégera demain mercredi. Léopold BLOND.

Au Sénat, l'entrée de M. Clemenceau dans la salle, à 4 h. 40, est également saluée par une ovation. Tous les sénateurs sont debout. On crie : « Vive Clemenceau ! Vive la France! Vive la République! Vivent les

C'est M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, qui donne connais-sance des conditions de l'armistice. Aux passages relatifs à l'évacuation de l'Alsace-Lorraine, des bravos frénétiques éclatent. Il en est de même à la lecture des

principales clauses. Après une allocution très applaudie de M. Antonin Dubost, on réclame M. Clemen-

ceau à la tribune. Comme il l'a fait à la Chambre, le président du Conseil salue l'Alsace-Lorraine, les défenseurs de la patrie et ceux qui sont morts pour elle. M. Henry Chéron vient relire ensuite la protestation des députés d'Alsace-Lorraine, le 17 février 1871, à l'Assemblée nationale de Bordeaux. Il

- Messieurs, saluons nos ainés, dont les revendications sont aujourd'hui satisfaites. Saluons aussi les deux signataires de cette protestation survivant aujourd'hui : MM. Clemenceau et de Freycinet!

A ces mots, les sénateurs quittent leurs fauteurls et vont serrer les mains de MM. Clemenceau et de Freycinet. Par acclamations, le Sénat décide, enfin,

de victoire passionnés. Au « Conspuez Guillaume ! » qui avait éclaté la veille, que le buste de M. Clemenceau sera placé dans la galerie des bustes, à côté de ceux succédaient les « Vivent les Alliés! Vive la France! » des grands Français qui ont illustré la qu'il ne faut pas songer à s'y frayer un passage. Seules, les voitures et les cortèges

La séance est levée aux cris de : « Vive la France! »

COMMUNIQUÉ FRANÇAIS, 11 novembre (23 heures). — Au cinquante-deuxième mois d'une guerre sans précédent dans l'histoire, l'armée française, avec l'aide de ses alliés, a consommé la défaite de l'en-

Nos troupes, animées du plus pur esprit de sacrifice, donnant pendant quatre an-nées de combats ininterrompus l'exemple d'une sublime endurance et d'un héroïsme quotidien, ont rempli la tâche que leur avait confiée la Patrie.

Toutes les conditions exigées pour la suspension des hostilités ayant été acceptées par l'ennemi, l'armistice est entré en vigueur aujourd'hui, à 11 heures.

Communiqué Britannique, 11 novembre (22 heures). — Les hostilités ont été suspendues ce matin, à 11 heures.

A cette heure, nos troupes avaient at-teint la ligne générale suivante : Frontière franco-belge, est d'Avesnes, Jeumont, Jivry à 4 milles à l'est de Mons, Chièvres, Lessines, Grammont.

Communiqué américain, 11 novembre (14 heures). — En exécution des termes de l'armistice, les hostilités sur le front des armées américaines ont été suspendues à 11 heures ce matin.

historiques, la merveilleuse nouvelle passa, succès quotidiens qu'ont remportés les troupes alliées et qui ont précipité la re-traite de l'armée allemande. Les popula-tions captives ont été rendues à la liberté. Cartables au dos, les écolières et écoliers, L'ennemi déconcerté a laissé derrière lui une quantité énorme d'hommes et de matépépiants, s'évadaient des écoles. Alertes, les midinettes trottinaient. Les ménagères re-venaient, les filets pleins. Chacun, en riel, et le bilan des prises dépasse les chif-fres les plus élevés qu'ait jamais connus

somme, vaquait à ses petites affaires. Soudain, dans l'air miraculeusement prin-tanier, nué d'argent et de bleu comme la Ce matin, vient d'être signé un armistice qui délivre l'Alsace-Lorraine et qui per-met aux armées alliées d'occuper, en gagorge d'un beau ramier roucoulant, les cloches se mirent à vibrer. Indécises d'abord. rantie des droits à exercer, une vaste zone elles exaltèrent bientôt leur voix de bronze. de territoire allemand. Leur tressaillement évoquait les alleluias de

DEPUIS LE MATIN JUSQU'A LA

J'envoie aux morts un souvenir respec-Surpris, les passants s'arrêtaient, se questueux et attendri. Je vous prie de vouloir tionnaient... Etait-ce l'armistice ? Non ! Les bien communiquer aux vivants les félicijournaux du matin parlaient d'une prorotations qu'au nom de la France je leur gation de délai... Ces sonneries, eh bien! adresse du fond du cœur. c'était quelque grand mariage... quelque en-

Croyez, mon cher président, à mes sentiments dévoués. R. POINCARÉ.

M. Clemenceau a transmis cette lettre au maréchal Foch et au général Pétain, avec prière de la communiquer aux troupes.

Le maréchal Foch à l'Elysée

Le président de la République a reçu, veillées. Des femmes, des enfants, des vieillards déployaient, à la brise légère, les dans la matinée, le maréchal Foch, à qui il a adressé de chaleureuses félicitations. Le maréchal Foch a été reçu, hier matin, drapeaux de la Victoire. En un instant, les furent littéralement tricolores. En par le président du Conseil, ministre de haut, tous les balcons étaient pavoisés; en la Guerre. bas, la foule assiégeait les grands maga-

Reconnu au moment où il rentrait chez lui, le maréchal fut l'objet d'une ovation indescriptible.

sins et ressortait, ayant conquis, à prix d'argent, des trophées d'étendards alliés. Les éditions des journaux s'enlevaient fé-brilement. Les femmes pleuraient. Les Tête nue, il parut à une fenètre de son appartement, et, après avoir remercié la foule d'un geste aimable, il lui lança ces quelques mots : « Et, maintenant, je vais hommes s'essuyaient les yeux. Les enfants déjeuner ».

Au Palais de justice

Se faisant l'interprète de l'ordre tout entier, M. le bâtonnier Henri-Robert a adressé une dépêche à M. Clemenceau et au maréchal Foch.

Une supplique allemande au président Wilson

BALE 11 novembre. - On mande de Berlin

Cette nuit, une note radiotélégraphiée à Washington à l'adresse du secrétaire d'Etat Lansing, déclare notamment :

" Le gouvernement allemand a recu les conditions pour l'agmistice. Après un blo-cus de quinze mois, ces conditions, en par-ticulier la remise des moyens de transport et l'entretien des troupes d'occupation, simultanément à la continuation du blocus, sont de nature à rendre pour l'Allemagne la question du ravitaillement dé-sespérée et signifient la famine de millions d'hommes, de femmes et d'enfants. » En terminant, la note demande au pré-

sident Willson un aldoucissement à ces

Le roi de Saxe a été déposé

Londres, 11 novembre. — Suivant une dépêche de Copenhague, on confirme offi-ciellement de Berlin que le roi de Saxe a

Legrand-ducd'Oldenbourg a été détrôné

Londres, 11 novembre. — On annonce de Hambourg que le grand-duc d'Olden-bourg a été détrôné. Au moment où s'achève, par la capitula-tion de l'ennemi, la longue série de victoi-res auxquelles votre patriotique énergie a si largement contribué, laissez-moi vous

Le maréchal Foch élu membre de l'Institut

Le maréchal Foch a été élu hier, à l'unanimité, membre de l'Académie des Scien-ces, au milieu des applaudissements de tous les membres de l'Institut présents à la séance, avec de nombreux officiers et soldats venus pour acclamer là leur illustre chef, et avec plusieurs savants étrangers qui avaient voulu s'associer à cet hom-Depuis le 15 juillet, la France a suivi mage au vainqueur de la guerre.

L'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION ET L'ARMISTICE

L'armistice est signé. Parce que nous cessons les hostilités, de-

vons- nous cesser de faire conflance à l'Etat en lui prétant de l'argent ? Ce serait là une faute lourde de consé-

Après avoir gagné la guerre, comme l'a dit le président du Conseil, apprêtons-nous à

« gagner la paix ». Que faut-il pour cela ? Maintenir intacte la confiance dont le crédit que nous consentons à l'Etat est l'expression concrète; consolider notre situa-tion financière pour mettre le gouverne-ment à même d'aborder, dans les meilleures conditions possibles, cette phase historique d'une importance capitale qui, n'étant plus l'état de guerre, n'est pas encore l'état de

Après l'œuvre de mort, demain l'œuvre de production s'imposera à tous; mais, à cette immense entreprise qu'est la France au travail, il importe de donner le fonds

de roulement nécessaire. D'après les journaux allemands, nos ennemis vaincus se précipitent aux guichets des banques d'outre-Rhin pour y retirer leurs dépôts. Accomplissons le geste inverse. Allons aux nombreux guichets installés un peu partout, pour échanger nos disponibi-lités contre des titres de la nouvelle Rente. Souscrire à l'emprunt, c'est aider la

France à gagner la paix.

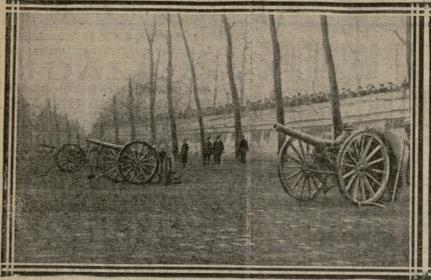


LA MANIFESTATION DES ÉTUDIANTS ET DU PUBLIC A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Les étudiants de Paris, qui ont été acclamer M. Clemenceau au ministère de la Guerre, se sont aussi livrés à une manifesta-

tion patriotique devant le Palais-Bourbon. De nombreux députés sont venus sur la terrasse répondre à ce témoignage de sympathie.

QUELQUES ASPECTS DE PARIS DURANT LA JOURNÉE D'HIER



LE PREMIER COUP DE CANON DE L'ARMISTICE



SOLDATS ALLIES PORTÉS EN TRIOMPHE



LES ÉTUDIANTS VONT ACCLAMER M. CLEMENCEAU



TOUT L'APRÈS-MIDI UNE FOULE IMMENSE ET ENTHOUSIASTE A DÉFILÉ DEVANT LA STATUE DE STRASBOURG, PLACE DE LA CONCORDE C'est au son du canon, joyeux cette fois, et au carillon des cloches, que les Parisiens ont appris la nouvelle tant attendue. Le premier coup fut tiré par l'une des pièces de 105 mises en batterie sur le quai près de la place de la Concorde. Immédiatement Paris

prit un aspect émouvant et inoubliable. Les soldats français et alliés étaient portés en triomphe. Une délégation des étudiants vint acclamer M. Clemenceau. Devant la statue de Strasbourg ce fut un indescriptible fourmillement de patriotes et de drapeaux.

PETITES ANNONCES

Réception des ordres au quichet et paa corres-dance, 11, houlev des Italiens (2°). Entrée partic. Téléph. Gut. 12-45. Adresse télègr. : Hugmin-Paris.

La ligne se compose de 36 lettres ou signes. IRIS très belles variétés, 15 fr. le cent, franco.

M. Mirand, Tronget (Allier).

Cote d'Azur. Fleurs coupées, paimiers (8º année) M. et M^{me} Ed. Lecocq, prop. Juan-les-Pins (Alp.-M Spécialité de plantes vivaces pour la fleur à couper 20 plantes différences, 12 francs franco gare 12 superbes iris, 5 francs; 12 campanules variées 6 francs; 20 asters en 20 variétés, 10 francs. — Pascal, Saint-Genis-Laval (Rhône).

ALIMENTATION

Les produits des fermes : un gros poulet de grain
prêt à rôtir, une demi-livre de beurre fin, un
morceau de porc salé, un pot de délicieuses riliettes
du Mans, un fromage du pays, une crème pour
entremets, des fruits de saison. Livraison rapide fco
contre mandat de 15 fr. 50. — Taupin, château de
l'Abbaye, Vibraye (Sarthe)). Beurre, volailles en gros. ALIMENTATION OEUFS en poudre. A. Imbert, 8, av. Bugeaud, Paris. SAVON DE MARSEILLE, sans silicate. Stock de 150 caisses de 50 kilos. — Comptora Alimentation, 52, rue Sabionville, Neuilly, Teléphone Neuilly 14-15.

CARTES POSTALES, Papeterie, Coutellerie, Parfu-merie, MONTRES, Rasoirs, Maroquinerie, ARTI-CLES DE PARIS, Articles Dr. Tumeurs, Piles, Lampes, Ampoules, STYLOS. — EXPORTATION EN TOUS PAYS. PRIX MODERES. Tarif gratis. — BENAZET, fabricant, 16, rue Chanoinesse, Paris (4° arrond.). J'achète cher bijoux, brillants, objets anciens, collections de timbres-poste. — Ecrire Ginet, 13, rue Edgar-Quinet, Saint-Ouen (Seine). Vais à domic COMPLET sur mesure, 53 francs. - Bottler, Elbeuf.

Soldes chapeaux modèl. gdes mais. val. 60 à 95 fr. Aujourd. 19, 29, 39, 49 fr. Yvette, 18, rue Vignon. L ocation de divres parfout. Circulaire gratis. Bibliothèque Moderne, Chamalière (P.-de-D.) A chat argent 1er titre, 20 c. le gr.; or, 3 fr. 50 ; platine, 20 fr. Oxéda, bijout, 334, r. St-Honoré, Paris.

A chat or, argent, platine, bijoux, pier fines, den-tiers, prix fort. Rougeau, 206, Bd Pereire, Paris. Matelas caoutchouc Dupont, état de neuf. 200 fr. au lieu de 400. — Concierge, 53, rue Blanche. Plerres ferro-cerium 6 m/m, 12 fr. 75 le cent feo. Envoyer mandat à Grellinger, 42, rue Bachelier, Toulouse. 100 grammes 60 fr.; le kHogr. 480 fr.

RARD 1/2 queue, tres belle occasion, ABSOL. ETAT NEUF. — S'adresser : P. PATRY, pianos, autherie, 14, boulevard de Strasbourg, BOULOGNE LIVRES. Achats dous genres Romans, Beaux-Arts, Diet Larousse, Encyclop., Edit. Luxe, Partitions. Bouquet et Cie, 6, passage Verdeau, Paris.

A vendre Excelsior dep. fondation. Ecr. offres à Simon, 24, rue du Bureau, à Saint-Maur (Selne).

AUTOMOBILES So Autos luxe et camions de 1 à 3 tonnes à vendre ou louer Achat comptant. — PEYVEL, 6, rue Raspail, Levallois (Seine). Téléphone 585-25.

PEUGEOT sport 18 HP dern. modèle, parfait état. Ecrire Michel, 11, aven. de l'observatoire, Paris.

Belle Limousine Panhard 15-18 HP, carrossèrie de luxe, moteur remis à neuf. Phares et tous accessoires. Prix 10.000 fr. — Algar, Herald, Paris.

JEUNE HOMME connaissant parfaitement l'anglais donnerait leçons à domicile. Ecrire : Fraikin, 24, rue Dufrenoy (Dauphine).

CAPSULES: CHAPOTEAUT LE MORRHUOL supprime le gous desegreable de l'huile de foie de muiue,

LE MORRHUOL est beaucoup plus efficace que l'huile dont il

contient sous les principes LE MORRHUUL est souve. rain pour guerir les rhumes, la bronchite. les catarrhes.

TANS TOUTES LES PRARMACIES

GRAINS MIRATON Un Grain assure effet laxatif. CHATELGUYON

Particulier vend TORPEDO BUCHET 1917 4 places, 8-10 HP, 4 vitesses, état neuf. — Maillet, 20, rue Voltaire, Puteaux (Seine).

CHEVAUX, VOITURES et HARNAIS .1 fr. 50 la ligne Cheval 800 fr. bal, alse mener, sans tare, pour phaeton, tonneau Voir M. Contant, Marly-le-Roi Don cheval de trait 9 ans, harnais, tapissière, Marette, 131, Bd Hotel-Ville, Montreuil (tél. 225). Cheval 1.500 fr., 1^m60, sans tare, alse mener; b. car ou tonneau. Vr M. Contant, Marly-le-Roi (S.-O.)

LICENCIÉ EN DROIT, AVOCAT Loyers, renseignements gratuits. Transactions. Recouvrements. Prêts. Procès. THIERCY, 17, rue de Bruxelles, Paris, de 4 à 6 heures.

Paris. Divorce. Annulation religieuse. Réhabélitation à tinsu de tous.

ornees, Sujets cunfidentiels. Enquêtes discrètes (32° annéa).

Pour faire un MARIAGE honorable, distingué, écrire Dee Jual Familia. 74, rue de Sèvres. Paris. FILS A COUDRE

L. WELCOMME, E. MORO & C. 123, Bd Sébastopol, Paris TEL. Cent. 29-93 Cent. 09-32 LE PLUS IMPORTANT STOCK DE PARIS

expédient à titre de réclame 10.000 caisses assortis de 27 bouteilles de VINS de BOURGOGNE de 1912 garantis authentiques
contenant du vin de Mercurey, Beaune,
Santenay, Pommard. Corton, Pouilly,
Chablis, Hospices de Beaune
Franco toutes gares contre remb' de 468 fr. ou
mandat-poste de 163 fr. Taxe de luxe comprise.
La maison se recommande pour l'exocellence
et le grand choix de ses grands vins de
Bourgogne des meilleures années depuis 30 ans.

Tous les FRANÇAIS voudront boire à

POUR CONNAITRE

LA REVUE DES JEUNES ET PRÉPARER

LA FRANCE DE LA VICTOIRE

Demandez, 3, rue de Luynes, Paris (VII°) LES BROCHURES qui sont envoyées gratuitement

La REVUE DES JEUNES ne s'adresse pas aux enfants mais à l'éternelle jeunesse

Pharmacie de Famille Hygiene - Toilette Antiseptique idéal PLAIES, BRULURES, GELURES, CREVASSES, ENGELURES ONGUENT-GOMENOL ou (Le tube : 4 francs OLEO-GOMENOL à 33 % (Impôt compris) Dans toutes les pharmacies. — Renseignements et échantillons : 17 rue Ambroise-Thomas, Paris.



Femmes qui souffrez

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Ovarite, Tumeurs, etc., REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable qui a sauvé des milliers de malheureuses condam-nées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira surement, sans poisons ni opérations, c'est la

JOUVENCE del'Abbé SOURY

FEMMES QUI SOUFFREZ, auriez-vous es-sayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer. Vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la Jouvence de l'Abbé Joury.

La Jouvence de l'Abbé Soury e'est le salui de la Femme FEMMES QUI SOUFFREZ
de règles irrégulières accompagnées de douleurs
dans le ventre et les reins;
de Migraines, de Maux
d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varioes,
Hémorroides, etc.;

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Etourdissements et tous les accidents du RETOUR D'AGE, employez la Jouvence de l'Abbé Soury, qui vous gué-

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se troudans toutes les Pharmacies : le flacon, 5 fr.; franco gare, 5 fr. 60: les quatre flacons, 20 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. (Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impot.)

Bien exiger la Véritable

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

avec la signature Mag. DUMONTIER Notice contenant renseignements gratis) 291

ON DEMANDE Sténo - Dactylographe ac-nographie anglaise. Ecrire à M. HERY, 16, rue

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. -- Volumard.